

Vaccins												
Age	BCG	DIPHTÉRIE TÉTANOS	POLIOMYÉLITE ¹	COQUELUCHE	Hib	HÉPATITE B	PNEUMOCOQUE	ROUGEOLE OREILLONS RUBÉOLE	PAPILLOMAVIRUS HUMAIN	GRIPPE		
Naissance	BCG ²					Hep B ³						
2 mois		DT	Polio	Ca ⁴	Hib	Hep B ⁵	Pn7 ⁶					
3 mois		DT	Polio	Ca ⁴	Hib							
4 mois		DT	Polio	Ca ⁴	Hib	Hep B ⁵	Pn7 ⁶					
9 mois								Rougeole Oreillons Rubéole ⁷		Grippe ⁹		
12 mois							Pn7 ⁶					
16-18 mois		DT	Polio	Ca ⁴	Hib	Hep B ⁵		Rougeole Oreillons Rubéole ⁸				
24 mois						Rattrapage ¹¹	Pn7 ¹⁸	Rattrapage ¹²	HPV ²²			
< 6 ans												
6 ans		DT ¹⁰	Polio									
11-13 ans		DT	Polio	Ca ⁴			Pn23 ²¹	Rattrapage ¹³	Rattrapage ²³			
14 ans												
15 ans												
16-18 ans		dT ¹⁴	Polio	ca ¹⁶ Rattrapage		Hep B ²⁴					Rubéole ¹⁹	
23 ans												
26-28 ans	dT ^{14,15}	Polio	ca ¹⁷									
> 28 ans	dT ^{14,15}	Polio ¹⁵										
> 65 ans									Grippe ²⁰			

Lorsqu'un retard est intervenu dans la réalisation du calendrier de vaccinations indiqué, il n'est pas nécessaire de recommencer tout le programme des vaccinations imposant des injections répétées. Il suffit de reprendre ce programme au stade où il a été interrompu et de compléter la vaccination en réalisant le nombre d'injections requis en fonction de l'âge.

LEGENDE DU TABLEAU

- LES VACCINS INDIQUÉS SUR FOND VERT EXISTENT SOUS FORME COMBINÉE :

- Diphtérie (titrage adulte), tétanos, polio.
- Diphtérie (titrage adulte), tétanos, polio, coquelucheux acellulaire.
- Diphtérie, tétanos, polio, plus coquelucheux acellulaire, Hib, Hépatite B .
- Diphtérie, tétanos, polio, coquelucheux acellulaire.
- Diphtérie, tétanos, polio, plus coquelucheux acellulaire, Hib.

- LES VACCINS INDIQUÉS EN GRAS CORRESPONDENT AUX RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES ET LES VACCINS INDIQUÉS EN ITALIQUE NE SONT PROPOSÉS QUE POUR DES RISQUES SPÉCIFIQUES.

- 1.** Le vaccin poliomyélitique inactivé est le seul utilisé.
- 2.** Le BCG intradermique est fortement recommandé chez les enfants à risque élevé de tuberculose au plus tôt et si possible à la naissance ou au cours du 1^{er} mois de vie. Chez les enfants à risque non vaccinés, la vaccination peut être réalisée jusqu'à l'âge de 15 ans.
- 3.** A la naissance pour les enfants nés de mère Ag HBs positif : vaccination dans les 24 heures qui suivent la naissance et immunoglobulines anti-HBs administrées simultanément en des points différents. Deuxième et troisième doses respectivement à 1 et 6 mois d'âge. Schéma en 4 doses (0-1-2-6 mois) pour les prématurés <32 semaines ou de moins de 2kg. L'efficacité de cette prévention doit être évaluée à partir de l'âge de 9 mois par une recherche d'antigène et anticorps anti-HBs, un à quatre mois après la dernière dose vaccinale.
- 4.** La vaccination est pratiquée avec le vaccin acellulaire (Ca).
- 5.** La vaccination contre l'hépatite B est recommandée pour tous les enfants avant l'âge de 16 ans, en privilégiant la vaccination du nourrisson, avec un schéma complet en trois injections, les 2 premières à un ou deux mois d'intervalle, la troisième 5 à 12 mois après la date de la deuxième injection.
- 6.** La vaccination par le vaccin pneumococcique heptavalent conjugué (Pn7) est recommandée pour tous les enfants en deux doses : à l'âge de 2 mois et 4 mois. Le rappel a lieu à l'âge de 12 mois. (Pour les prématurés et les nourrissons à haut risque, trois doses : à l'âge de 2 mois, 3 mois, 4 mois et rappel entre 12 et 15 mois).
- 7.** Pour les nourrissons entrant en collectivité avant 12 mois, il est recommandé d'administrer dès l'âge de 9 mois le vaccin rougeole-oreillons-rubéole. Dans ce cas, la 2^{ème} dose est recommandée entre 12 et 15 mois d'âge et suffit. Si le vaccin monovalent rougeoleux a été utilisé entre 6 et 8 mois, l'enfant devra recevoir 2 injections de vaccin trivalent à au moins un mois d'intervalle à partir de l'âge de 12 mois.
- 8.** La vaccination complète comprend deux doses, la première dose à l'âge de 12 mois, la deuxième dose au moins un mois après la première, si possible avant l'âge de 24 mois.
- 9.** Enfants à partir de l'âge de 6 mois, adolescents et adultes, y compris les femmes enceintes, s'ils sont atteints de pathologies spécifiques. Pour l'entourage familial des nourrissons âgés de moins de 6 mois avec des facteurs de risque, pour les personnes séjournant dans un établissement de santé de moyen ou long séjour, quel que soit leur âge.
- 10.** En cas de pénurie de DTPolio, le vaccin contenant une dose réduite d'anatoxine diphtérique (dTPolio) peut être utilisé à partir de l'âge de 6 ans.
- 11.** Si la vaccination contre l'hépatite B n'a pas été pratiquée, cette vaccination est recommandée jusqu'à l'âge de 15 ans révolus : **a)** Pour les enfants de 2 à 11 ans un schéma complet en 3 injections, les 2 premières à 1 mois d'intervalle, la 3^{ème} cinq à douze mois après la date de la 2^{ème} injection. **b)** Pour les adolescents de 11 à 15 ans révolus, en l'absence de risque élevé d'infection, un schéma en 2 doses : 0 et 6 mois avec les vaccins Engerix B 20µg ou Genhevac B 20µg.
- 12.** Deux doses de vaccin combiné triple rougeole-oreillons-rubéole à au moins un mois d'intervalle sont recommandées pour tous les enfants nés depuis 1992 et âgés de plus de 24 mois si pas de vaccin antérieur ; une dose si une seule dose vaccinale antérieure.
- 13.** Une dose de vaccin trivalent pour les personnes nées entre 1980 et 1991 n'ayant pas été vaccinées.
- 14.** A partir de l'âge de 16 ans, utiliser le vaccin diphtérique contenant une dose réduite d'anatoxine diphtérique (dTPolio).
- 15.** A renouveler tous les 10 ans.
- 16.** En rattrapage à partir de 16 ans pour les enfants qui n'ont pas reçu le rappel recommandé incluant la composante coquelucheuse à l'âge de 11-13 ans. Ce rattrapage est effectué avec un vaccin dTcaPolio.(doses réduites d'anatoxine diphtérique et d'antigènes coquelucheux).
- 17.** Vaccination rattrapage recommandée chez l'adulte n'ayant pas reçu de vaccination contre la coqueluche au cours des 10 dernières années, notamment à l'occasion du rappel decennal dTP de 26-28 ans avec le vaccin dTcaPolio. Pour certains professionnels de santé et de la petite enfance ainsi que les adultes ayant un projet parental dans les mois ou les années à venir, n'ayant pas reçu de vaccination coquelucheuse au cours des dix dernières années, un rappel est recommandé avec le vaccin dTcaPolio. Il n'y a pas lieu d'administrer plus d'une dose de vaccin dTcaPolio chez l'adulte.
- 18.** Pour les enfants à risque de 24 à 59 mois non préalablement vaccinés, la vaccination pneumococcique est recommandée selon le schéma suivant : 2 doses de vaccin conjugué Pn7 à 2 mois d'intervalle suivies d'une dose de vaccin polysidique 23-valent au moins 2 mois après la 2^{ème} dose de vaccin conjugué.
- 19.** La vaccination rougeole-oreillons-rubéole est recommandée pour les femmes en âge de procréer non vaccinées (par ex : lors d'une visite de contraception ou pré-nuptiale). Si la sérologie prénatale est négative ou inconnue, la vaccination devra être pratiquée immédiatement après l'accouchement, de préférence avant la sortie de la maternité ou à défaut au plus tôt après la sortie.
- 20.** Tous les ans.
- 21.** Chez l'enfant à partir de l'âge de 5 ans et l'adulte, la vaccination anti-pneumococcique avec le vaccin polysidique 23-valent (Pn 23) est recommandée, tous les 5 ans, pour les personnes à risque élevé d'infection à pneumocoque : asplénie fonctionnelle ou splénectomie, drépanocytose homozygote, syndrome néphrotique, insuffisance respiratoire, insuffisance cardiaque, personnes ayant des antécédents d'infection pulmonaire ou invasive à pneumocoque.
- 22.** La vaccination contre les infections à papillomavirus est recommandée à toutes les jeunes filles de 14 ans, afin de les protéger avant qu'elles ne soient exposées au risque d'infection à HPV. (schéma en 3 doses : 0, 1 et 6 mois ou 0, 2 et 6 mois selon le vaccin utilisé)
- 23.** Une mesure de rattrapage est prévue chez les jeunes filles et jeunes femmes de 15 à 23 ans qui n'ont pas eu de rapports sexuels ou au cours de l'année qui suit le début de leur vie sexuelle. Cette mesure de rattrapage pourrait être proposée à l'occasion d'une primo-prescription de contraception, d'un recours à une pilule du lendemain ou lors d'une consultation pour tout autre motif. (schéma en 3 doses : 0, 1 et 6 mois ou 0, 2 et 6 mois selon le vaccin utilisé).
- 24.** Selon un schéma complet en trois injections, les deux premières à un mois d'intervalle, la troisième 5 à 12 mois après la date de la deuxième injection, pour les personnes à risque.

Actualisation : Consultez les sites www.auvergneactionprevention.com et www.hcsp.fr